Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 27 Dhoulhajja 1442
6 Août 2021

N° 64

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Société à responsabilité limitée **1845**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1845**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1848**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **1850**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1850**
Avis aux créanciers..... **1851**
Convocations
Sociétés anonymes **1851**
Sociétés à responsabilité limitée **1854**
Actes Administratifs
Avis au public **1855**
Divers
Avis au public..... **1855**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une SARL

En application de la décision du Conseil National des Barreaux du 18/6/2021, une société professionnelle à responsabilité limitée a été constituée avec les données suivantes :

Dénomination : société d'avocats ELAHD.

Capital social : 1.000 DT,

Siège social : Immeuble Diar Lassoued bureau n°62 sixième étage Zarzis.

Durée de la société : 99 ans ,

Les associés : Maître Mohamed Ali Omrani et Maître Znati Hédi.

Objet : l'exercice de profession d'avocat.

Gérance : Mohamed Ali Omrani.

Cette société a été constituée par acte sous seing privé daté le 24/6/2021 et enregistré le 24/6/2021 à la recette des finances de Zarzis sous n°21501329 et le quittance n°M052634.

2021R01955SRLB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un commissaire aux comptes

SOCIETE DE GESTION DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

(SOGEDIP)

S.A au capital de 5.400.000 D

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 Tunis Belvédère

I.U : 1279257Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021, enregistré à la recette des finances, Cité Mahrajane - 1082 Tunis, le 5 juillet 2021, sous le n°21803888 - quittance n°46039, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, sous le n°202162332 en date du 22 juillet 2021, il a été décidé de nommer la société SACOM, Commissaire aux comptes pour une durée de deux ans qui expirera le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

2021T00766SANB2

Nomination du Mandat du Président Directeur Général

& nomination du commissaire aux comptes

Société Industrielle de Grillage «SIG»

SA au capital de 3 201 000 dinars

Route de Gabès km 2 - 3818 Sfax

Identifiant Unique : 0004085Q

CNSS : 32603-11

En vertu :

1- Du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 18 juin 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax sous Quittance n°M004185 du 26 Juillet 2021, Enregistrement sous le n°21803903 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises à Sfax sous le n°202164133 le 27 Juillet 2021, il a été décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Abderraouf Hakmouni, en qualité de Président Directeur Général de la société pour une durée de trois années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

2- Du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax sous Quittance n°M004188 du 26 août 2021, Enregistrement n°21803905 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises à Sfax sous le n°202164133 du 27 juillet 2021, il a été décidé la nomination du Monsieur Sleheddine Zahaf Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie commissaire aux comptes, pour une durée de trois années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

2021X00888SANB2

Société Immobilière Tuniso-séoudienne

Société anonyme

S.A au capital de 15.600.000 dinars

Siége social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises : 031459E

Matricule Fiscal : 031459 EPM 000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue à Tunis en date du 15 Juillet 2021 et enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 29/7/2021 n°21806163 quittance n°M076704 et déposé au Registre National des Entreprises le 30/7/2021 sous le n°202166104, il a été décidé :

- Renouvellement de la nomination de Monsieur Adnen Bettaieb en tant que directeur général de la société et ce à dater du 26 juillet 2021 pour trois années.

2021402000SANB2

Société Immobilière Tuniso-Séoudienne

Société anonyme

S.A au capital de 15.600.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili

International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises : 0031459E

Matricule Fiscal : 031459 EPM 000

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société Immobilière Tuniso-Séoudienne en date du 28 Avril 2021 enregistré à la Recette des Finances Charguia Tunis le 01 juin 2021 sous le n°21804309 quittance n°M060208, et déposé au Registre National des Entreprises le 8/6/2021 sous le n°202142220, il a été décidé :

- La désignation de Monsieur Abdellatif Mechaal en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société pour une période de trois ans (2021, 2022 et 2023) qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2023.

2021402001SANB2

Société Immobilière Tuniso-Séoudienne

Société anonyme

S.A au capital de 15.600.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili

International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises : 0031459E

Matricule Fiscal : 031459 EPM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Tunis en date du 28 avril 2021, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 01 Juin 2021 sous le n°21704308, quittance n° M060206, et déposé au Registre National des Entreprises le 01 Juillet 2021 sous le n°202152991 il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation de mise à jour des statuts de la société selon les lois en vigueur.

2021402002SANB2

Société Immobilière Tuniso-Séoudienne

Société anonyme

S.A au capital de : 15.600.000 D

Siège social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili International City Center

(Tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises : 0031459E

Matricule Fiscal : 031459 EPM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Tunis en date du 28 avril 2021, enregistré à la Recette des Finances Charguia Tunis le 2 juin 2021 sous le n°21704360, quittance n° M060588, et déposé au Registre National des Entreprises le 8 Juin 2021 sous le n°202142224, il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation des rapports d'activités et des états financiers individuels et consolidés relatifs aux exercices 2020.

2- L'approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Donner quitus aux Administrateurs pour leur gestion concernant les exercices 2020,

4- L'affectation des résultats.

5- La nomination des membres du conseil d'administration comme suit, pour une période de trois ans (2021, 2022 et 2023) qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2023.

- Société Partner Investment.

- Société Founders Capital Partner.

- Société Kapital Business Investment.

- Société Poulina Group Holding.

- Société Al Saeden Immobilière.

- Mr Abdellatif Mechaal.

6- La désignation du Cabinet CMC en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans 2021, 2022 et 2023 qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2023.

2021402003SANB2

Société International City Center

Société anonyme

S.A au capital de 15.000.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0341544A

Matricule Fiscal : 341544 APM 000

En vertu du procès-verbal du conseil d'Administration du 15 Juillet 2021 et enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 29/7/2021 sous le n°21806164 quittance n°M076709 et déposé au Registre National des Entreprises le 30/7/2021 sous le n°202166109, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement de la nomination de Monsieur Adnen Bettaieb en tant que directeur général de la société et ce à dater du 26 Juillet 2021 pour trois années.

2021402004SANB2

Société International City Center

Société anonyme

S.A au capital de 15.000.000 dinars

Siége social : Centre Urbain Nord - International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0341544A

Matricule Fiscal : 341544 APM 000

En vertu du procès-verbal d'Administration de la société International City Center (ICC) en date du 28 avril 2021 enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 01 Juin 2021 sous le n°21804311 quittance n°M060211, et déposé au Registre National des Entreprises le 8/6/2021 sous le n°202142215, il a été décidé :

- La désignation de Monsieur Abdellatif Mechaal en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société pour une période de trois ans (2021, 2022 et 2023) qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2023.

2021402005SANB2

Société International City Center

Société anonyme

S.A au capital de : 15.000.000 D

Siége social : Centre Urbain Nord - International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0341544A

Matricule Fiscal : 341544 APM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n°23 tenue à Tunis en date du 28 avril 2021, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 01 Juin 2021 sous le n°21704310 quittance n°M060210, et déposé au Registre National des Entreprises le 10/6/2021 sous le n°202143379, il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation du rapport annuel et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

2- L'approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3- Donner quitus aux Administrateurs pour leur gestion concernant les exercices 2020.

4- L'affectation des résultats.

5- La désignation du Cabinet CMC en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans (2021, 2022 et 2023) qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2023.

6- La nomination des membres du Conseil d'Administration, comme suit, pour une période de trois ans (2021, 2022 et 2023) qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2023 :

- Société Immobilière Tuniso-Seoudienne.

- Société Partner Investment.

- Société Poulina.

- Société Sofide.

- Mr Abdellatif Mechaal.

2021402006SANB2

Renouvellement du mandat des Administrateurs, du Commissaire aux Comptes et des fonctions du Président Directeur Général

DOUIRTI

Société anonyme

Au capital de 10.200.000 DT

Siège social : 1 rue Saint Fulgence Mutuelle ville - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1088565W

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23 Juillet 2021, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajéne Tunis le 26 juillet 2021 sous le n°21804210, Quittance n°48884 et procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 23 juillet 2021, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajéne Tunis le 26 juillet 2021 sous le n°21804212, quittance n°48891, dont un exemplaire de chaque a été déposé au RNE le 30 Juillet 2021 sous le n°202166588 il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat des administrateurs suivants : Madame Jalila Mezni et messieurs Mounir Eljaiez et Chokri Mezni pour une période de trois ans, soit les exercices 2021-2022 et 2023, leur mandat expirera à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Madame Hayet Labidi pour une période de trois années, soit les exercices 2021-2022 et 2023.

Son mandat expirera à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur l'exercice clos au 31/12/2023.

- Le renouvellement des fonctions du Président Directeur Général de la Société Madame Jallila Mezni pour la durée de son mandat d'Administrateur soit les exercices 2021-2022 et 2023 et de lui déléguer les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et ce dans les limites de l'objet social et sous reserve des pouvoirs que lui attribue la loi et les statuts. Ses fonctions expireront à l'issu de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023 soit au plu tard le 30 Juin 2024.

2021402007SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société de Promotion Immobilière "TOURATH"

Résidence Kortoba, escalier A appartement A-6-4 cité les Pins - Lac 2 - 1053 Tunis - Tunisie

Matricule fiscal : 996008S/A/M/000

Suivant PV des délibérations de l'AGE du 11/5/2021 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 28/6/2021 sous le n°21704771 quittance n°051342 dont une copie a été déposée au registre National des Entreprises le 14/7/2021 sous le n°202159114, les associés ont décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et 2020,

- Affectation des résultats comptables des exercices 2019 et 2020,

- Augmentation du capital social d'un montant de 550 000 DT pour le porter ainsi de 1650 000 DT à 2 200 000 DT,

- Approbation de la mise à jour des statuts,

- Quitus au gérant.

2021402012SRLB2

Société ABRAJ TUNIS DE PROMOTION IMMOBILIERE

SARL au capital de 150.000 DT

Av du Japon Immeuble Fatma - Montplaisir - Tunis

Suivant procès-verbal de l'AGE en date du 8/7/2021 enregistré à la recette des finances - Montplaisir - Tunis en date du 16/7/2021 sous le n°21803686 quittance n°052942 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 26/7/2021 sous le n°202163927 il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission de Madame Wirath Fekih épouse Abdennadher de la gérance de la société,

- Désignation de Monsieur Abdelmagid Aoudni gérant de la société pour une durée de trois années et fixation de ses pouvoirs.

2021402014SRLB2

Société (STRL LE RELAIS)

S.A.R.L au capital de 360 000.000 DT

Siège social : Route de la Marsa Tunis

Identifiant unique : 0026521J

Registre de commerce : B195541998

Par procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 26/4/2021, enregistré le 23/6/2021 à la recette des finances la Marsa sous numéro 21703513, quittance n°M057619, dont une copie a été déposée le 13/7/2021 au Registre National des Entreprises (RNE) sous le n° 202157829, il a été décidé ce qui suit :

- Pouvoir au gérant pour contracter le CMTCOVID 19 auprès de la BIAT et pour donner les biens de la société en garantie.

- Questions diverses.

2021402015SRLB2

APM TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.260.000 Dinars

Siège social : 14, Rue 8609 - Zone Industrielle Charguia 1- 2035 Tunis

I.U : 966414M

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10/5/2021 (enregistré à la recette des finances Charguia Tunis, le 28/6/2021 sous Qn°069580 En°21705384)

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2020,

Les associés décident de renouveler le mandat de Mme. Syrine Besbes en sa qualité de gérante pour une durée de trois (3) années.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/5/2021 enregistré à la Recette des finances Charguia Tunis, le 28/6/2021 sous Qn°069582 En°21705385

Les associés décident de poursuivre l'activité de la société en application de l'article 142 du Code des sociétés commerciales

Dont un exemplaire des P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°966414 M en date du 19/7/2021.

2021402016SRLB2

TESSI TECHNOLOGY TUNIS SARL

Société à responsabilité limitée Non-résidente

Capital social : 5.966 Euros

Siège social : Rue 8612 - Impasse n°2 Z.I. La Charguia 1 - 2035 Tunis

I.U : 1542231K

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des

associés le 29/6/2021 enregistré à la recette des finances Charguia, le 14/7/2021 sous Qn°M074580, En°21705889.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2020.

Les associés décident de renouveler le mandat du Cabinet K&B Partners Worldwide en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1542231K en date du 19/7/2021.

2021402017SRLB2

TUNIS DATA SERVICES SARL - TDS

Société à Responsabilité Limitée Non-résidente

Capital social : 100.000 Euros

Siège social : Rue 8612 - Impasse n°2 Z.I. La Charguia 1- 2035 Tunis

I.U : 1069075A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés le 29/6/2021 enregistré à la recette des finances Charguia, le 14/7/2021 sous Qn°M074582, En°21705890.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2020,

Les associés décident de renouveler le mandat du Cabinet K&B Partners Worldwide en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant unique n° 1069075A en date du 19/7/2021.

2021402018SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 7 mai 2021, enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 14 juin 2021 sous n°21200773 Quittance n°M022433. M. Hatem Hlal demeurant 48 Cité Habib Bouguatfa Menzel Jemil a cédé à M. Hammami Farid demeurant à Ain bittar Menzel Jemil, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue 14 janvier Menzel Jemil exploité comme restaurant avec ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 20 Juin 2021.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'avocat Maître Karmous Riadh demeurant 10, rue Habib Thameur Bizerte dans le délai des 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021T00768FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 26/7/2021 enregistré à la recette des finances rue Ali Belhouane Le Kef le 29/7/2021 sous le n°21201714 quittance n°M025388 Mr Ezzeddine Ben Ammar Gharbi CIN n° 03615584 a vendu à Mr - Kaies Ben Med Habib Ghani CIN n°03727289 la totalité du fonds de commerce exploité comme coiffeur, parfumerie et produits cosmétiques sis à la Rue Essour Le Kef.

Toutes les oppositions doivent être adressées chez le maître Abdelmlak Laabidi avocat son bureau sis à la rue 8 juillet 1884 Le Kef dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 31/7/2021.

2021T00769FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 29/6/2021 et enregistré à la recette des finances de Manouba le 22/7/2021 sous le numéro de quittance MO32436 et le numéro d'enregistrement 21202093 Mohamed Ben Romdan Ben Ali Hanachi a vendu le fonds de commerce destiné à l'exploitation d'une épicerie agro-alimentaire par détail situé A18 résidence el narjesse cité des orangers Manouba à la société (LUAK) (en cours de constitution) représentée par Monsieur Rafaii Ben Mohamed Bouchoucha Eldridi.

Les oppositions à cette vente doivent être dans le délai de vingt jours à partir de la publication de ceci dans le journal officiel et chez Monsieur : Rafaii Ben Mohamed Bouchoucha Eldridi.

2021T00770FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 26/7/2021 et enregistré à la recette des finances La Goulette le 29/7/2021 sous le n°21204323 Mr Ouelhi Samir (matricule fiscal n°000 C N 544117/K), a cédé à titre gratuit à Mr Glaa Chérif (CIN 00060830) la totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce de produits alimentaires dans le local sis à la Goulette Avenue Habib Bourguiba n°17 Tunis.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Monsieur Glaa Chérif à son adresse sise à la Goulette Avenue Habib Bourguiba n°17 Tunis dans un délai de vingt jours à compter de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au quotidien Echourouk du 3/8/2021.

2021R02049FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Jendouba le 2/7/2021, n° de reçu MO25394, n° d'enregistrement le 21201272 Om Hani Bent Farhat Khazri titulaire de la carte d'identité nationale n°02562440 au 01/11/2007 vend et cède à Atef Ben Ahmed Mazni la veuve titulaire de la carte d'identité nationale n°07853771 au 11/7/2011 la totalité du fonds de commerce exploité en un magasin prêt à s'engager dans l'activité de vente de pain et de rafraîchissements "boulangerie" à la cité avenue 20 Mars Boussalem écrit par le Maître Ben Youssef Anis titulaire de la carte d'identité nationale n°02577984 délivrée le 17/3/2007 matricule fiscal 0947225C/P/000 24 à la rue Taib El Mehiri Toutes oppositions doivent parvenir dans les délais réglementaires au siège de Atef Ben Ahmed Mezni 52 rue Ali Ben Ghedhahem dans les 20 jours de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne qui a été aussi publiée au journal Echourouk du 13/7/2021.

2021R02051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 15/7/2021 et enregistré à la recette des finances à kasr hlal quittance MO36977 enregistrement 21201266, Mr Chaker Mandhouj titulaire de la CIN n°6850712 cède à la société OPTIKIDZ lunettes, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue Habib Bourguiba Kasr Hlel.

Les oppositions doivent parvenir durant le délai légal à l'étude du rédacteur de cet acte maître Kais Ben Ahmed avocat à la cour de cassation sise à la rue Turquie immeuble Jaiem Saloul Sousse.

2021S00852FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 19/7/2021 enregistré à la recette des finances route Elin Sfax en date du 29/7/2021, sous le n°21201677 quittance n°M034204, Mr Houcem Abdelhedi domicilié à la route Elafran km 2 rue 620 n°10 Sfax, a vendu à Mme Asma Belhadj domiciliée à route Sidi Mansour km 10 Sfax, la totalité du fonds de commerce sis à la route Manzel Cheker la ceinture Sfax destiné à l'exploitation de l'activité de vente et maintenance de matériels informatique sous le nom "INFOTECHNO".

Les oppositions sont recevables entre les mains de Maître Ramzi Aydi avocat, domicilié à la rue Abouelkacem Echebi imm Ellisa Centre bur n°510 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JOR.T. Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le quotidien parus le 30/7/2021.

2021X00890FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cabinet Maître Karray Mohamed

12 rue Léopold Senghor Sfax

MF : 000/PAH/0630259

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Echebi à Sfax le 26/7/2021 sous le numéro 21202841 quittance n°MO68357 Mrs Lotfi Ben Ameur Bouazize et Abderrezek Bouazize demeurant à la route Menzel Cheker Zanket El Barnous Sfax a vendu à Salem Ben Sadok Kahouli demeurant Ksar Hamem Rgueb Sidi Bouzid le fonds de commerce exploité activité commerciale sis à l'avenue Hédi Chaker dans le local n°44. Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T au domicile élu, de l'acheteur.

Le même avis a été publié au journal "Echourouk" du 3/8/2021.

2021X00892FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat sous seing privé daté le 15 juillet 2021 enregistré à la recette des finances d'El Ain le 2/8/2021 sous le n°M034591, n° d'enregistrement 201201695. Samir Nagi sis à Av. 20 Mars n°131 El Ain Sfax a vendu à la Sté Promo confection Sté en cours de constitution son représentant légal est Yassin Gharbi sise à la Route El Ain Km 5.5 Sfax un fonds de commerce exploité en un atelier de confection et vente de vêtements situé à Route El Ain Km 5.5 Merkez Nagi imm. El Oud Sfax enregistré au RC sous n°1192851997A RNE : A0277678. Les oppositions seront reçues à l'étude de Mr Rafaa Ben Mahfoudh 59 AV. Habib Achour 3000 Sfax dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au JORT. Cette annonce est publiée au Chourouk le 4/8/2021.

2021X00893FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances Raoued en date du 29/7/2021 (Quittance Mo56089 enregistrement 21202646), Mme Mouna Abdaoui CIN n°11892222 a vendu à Mme Latifa Mhirsi CIN n° 00499229, tout le fonds de commerce sis à la rue du rêve raoued jaaafar Ariana. Toutes les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 3/8/2021.

2021402009FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances du Bardo le 22/7/2021 sous le numéro 21202396, quittance 49698, Fayrouz Taktak, épouse Abdelwaheb Aouini titulaire de la Carte Nationale d'Identité n°01181002 a vendu à Fatma Hamdi épouse Abdelfadhel Hamdi titulaire de la carte nationale d'identité numéro 00688758 la totalité du fonds de commerce d'un café sis à 1 rue Bayram Ettounssi Le Bardo Tunis, avec ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du F.C dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh le 31/7/2021 et Le Quotidien du 4/8/2021.

2021402013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 14/7/2021 enregistré le 14/7/2021 à la recette des finances Menzah 9 quittance n°71010 enregistrement n°21204348 Mme Imen Ben Marzouk domiciliée à la Résidence Jasmin Avenue Hédi Nouira Al Nasr 2 Ariana, présente ses deux enfants mineurs Fatma Debbich et Karim Debbich sous autorisation de vente n°7724 délivrée par Me le juge de première instance du tribunal de première instance d'Ariana datée le 13 octobre 2020, a cédé, à Monsieur Amir Debbich domicilié à la Résidence Asdrubal Appartement A 3.3 3ème étage Al Nasr 2 Ariana, Tous les devoirs leur appartiennent de l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le magasin situé au rez-de-chaussée du Bâtiment A, la résidence de Jasmine Al-Nasr 2 Rue commerçante Hédi Nouira, Gouvernerat de l'Ariana Préparé pour la vente de tabac et de journaux dans la limite de ce qu'ils ont en termes des éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront acceptées au cabinet MANAR T.A.L.E. 6 Rue RHODES MUTUELLE VILLE Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la notification de cette annonce au JORT.

2021402021FCCC2

Renonciation des parts sur rumeur d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 15/7/2021 enregistré le 14/7/2021 à la recette des finances Menzah 9 quittance n°071494 enregistrement n°21204388 Mme Imen Ben Marzouk cin n°04576146 domiciliée à la Résidence Jasmin Avenue Hédi Nouira Al Nasr 2 Ariana, a abdiqué, transmis et manqué gratuitement, à Monsieur Amir Debbich domicilié à la Résidence Asdrubal Appartement A 3.3 3ème étage Al Nasr 2 Ariana, Toutes les parts leur appartiennent de l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le magasin situé au rez-de-chaussée du Bâtiment A, la résidence de Jasmine Al Nasr 2 Rue commerçante Hédi Nouira, Gouvernerat de l'Ariana Préparé pour la vente de tabac et de journaux dans la limite de ce qu'ils ont en termes des éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront acceptées au cabinet MANAR T. A. L. E. 6 Rue RHODES MUTUELLE VILLE Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la notification de cette annonce au JORT.

2021402022FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Radés le 19/3/2021 quittance n°M017322 enregistrement n°21300764.

Mr Mohamed Ben Ibrahim loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour activité vente et réparation des portables exploité au local sis à la Rue Zarzis Radés Ben Arous à Mr Hatem Zorkani.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains de locataire au local du fonds de commerce sis à la Rue Zarzis Radés Ben Arous dans un délai de 20 jours.

2021R02052FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

République Tunisienne

Ministère de la jeunesse et des sports

Direction régionale de la jeunesse et des sports Gafsa

L'association sportive : TIGRES de Moulares Sise à cité Ouled Mabrouk Moulares, son président est Monsieur Mabrouki Yasser. Ses différents membres sont les suivants : Mabrouki Taha, Mabrouki Mohamed, Saidi Ahmed et Saidi Sahib.

L'association ayant comme objectif d'encadrer la jeunesse et diffuser le sport du Wushu Kung Fu dans la région.

Son numéro de contact est le 26947106.

2021R02056APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Madame Noura Chebil, demeurant à la rue Fadhline Teboulba.

La partie poursuivie : Madame Karima Mansour, demeurant à la rue Fadhline Teboulba.

Avocat poursuivant : Maître Boussemma Faker, avocat à la cour de cassation dont le siège est à l'avenue de la République Teboulba.

L'immeuble saisi : une superficie de 697.5 m² indivise du terrain agricole objet du titre foncier n°66390 Monastir sis à Teboulba.

La dite propriété est libre de toute charge.

Mise à prix : Tel que arrêtée par l'expert judiciaire M Houssem Khlifi nommé suivant l'ordonnance sur requête n°69928 émise par le tribunal de première instance de Monastir le 6/8/2020 est fixée à vingt milles neuf cent vingt cinq dinars "20.925.000 dinars". Outre les frais d'exécution et d'adjudication fixé, par le tribunal.

Date de l'adjudication : le mercredi 8/9/2021 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Visite du bien à vendre : tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères se font par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2021S00834VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société Medimix, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0718704N, dont le siège social est à route Mahdia km 25 Aamra Sfax, demeurant au bureau de Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie :

Triki Hichem, titulaire de la CIN n°08172336, Agriculteur, demeurant à la rue Algérie rue Bejaïa Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La totalité à l'indivision de l'immeuble sise à route Gremda Km 16.5 Sfax délégation Bokaa Bidha sur la gauche de la direction de Sfax à Kairouan. L'immeuble consiste en un lot de terrain clôturé de son coté nord et est par un mur et de son coté sud et ouest par monticules de terre, sa mesure nord - sud à l'est 50 m et à l'ouest 42 m et est-ouest au nord 57 et au sud 57 m, sa superficie 2622 m², limité au nord par un passage par entrer, et au sud, est, et ouest, par des voisins.

Dans lequel existe un bâtiment pour l'élevage de poule pondeuse d'une superficie 487.5m² son toit en damas, et sa capacité est 900 poules, il est annexé à ce bâtiment une loge gardien et une citerne d'eau sous-sol, et une citerne en métal pour le stockage des aliments d'animaux. Il est équipé par l'électricité et non équipé par l'eau.

Mise à prix :

Cent cinq mille dinars (105.000.000 DT) outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2, le premier septembre deux milles vingt et un (01/9/2021) à partir de 9H du matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant

consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur. La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax2 ou il est déposé le cahier des charges.

2021X00887VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société BIG BAZAR

Adresse : Rue Mohamed Badra Midoun Jerba

M.F : 1079864D/M/N/000

R.C : B201542009

M. CNSS : 00310118-09

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Médenine n°1972 du 7 juillet 2021, il a été décidé la faillite de la Société BIG BAZAR et la nomination de :

Mr Lassaad El Horr : juge commissaire

Mr Zerriaa Taieb syndic de faillite

Date de cessation de paiement : 23 septembre 2014.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance au syndic de faillite dans les délais réglementaires par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

B.P n°605 Houmt Souk 4180 Jerba.

2021R02054VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'un hôtel

Société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A

Siége social : Boulevard 14 Janvier 2011 la route touristique - Sousse

M.F : 000/M/A/0004594H

En vertu d'une décision rendue par la Chambre du Conseil du Tribunal de 1ère Instance de Sousse 1 en date du 27 juillet 2021, Mr. Ismail Sbai, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble El Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité de commissaire à l'exécution, informe le public qu'il se propose de céder pour la 2ème fois la Société Hôtelière et Touristiques «HILLL DIAR» S.A. par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 400 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 01 octobre 2021.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2021S00848VEPA2

Avis de distribution

En application des articles 467 et 468 du C.P.C.C.

Vu l'ordonnance rendue par Monsieur le juge de distribution des deniers au tribunal de 1ère Instance de Monastir en l'affaire n°336/2021 pour l'ouverture des procédures de distribution des montants des deniers et suite à la requête de distribution déposée par Mtr Chadli Derouiche Avocat à Monastir pour sa mandante Chrifa Hoblani contre FAM confection et les opposants, et après consignation du montant des deniers de 7700 dinars suivant reçu n°-M045422 du 12/7/2021.

Tout intéressé qui entend participer à la distribution des deniers doit produire dans les 30 jours de la publication de cet avis au JORT ses titres de créance par l'exploit d'un avocat auprès du greffe du dit tribunal a défaut de forclusion.

2021S00851VEPA2

Avis aux créanciers de la société SERVITRA

Dénomination : SERVITRA

Registre de commerce : B2442812005

MF : 932610/F/A/M/000

La société SERVITRA annonce à tous les créanciers de la société que l'affaire 888 qui concerne le règlement judiciaire de la société au tribunal de 1ère instance de Tunis a été reportée pour le 5/10/2021.

2021402019VEPA2

Avis aux créanciers d'ouverture des procédures de distribution des deniers

Conformément à la décision du juge de distribution des deniers au tribunal de première instance de Médenine du 14/7/2021 dans l'affaire n°82, suite à la requête présentée par l'avocat Maître Maatoug HATEM, M.F 000/P/A/798387/P son adresse à 19 rue Aboul Al Kacem Al Chebbi Zarzis, et suite à la consignation de deux cents vingt deux mille dinars (222.000.000 D) provenant de la vente des biens mobiliers de la société Oléo, conformément au certificat délivré par la trésorerie régionales des finances de Médenine n°630 du 26/5/2021 P 1900674 (quittance n°M003181 du 8/01/2019).

Les procédures de distribution de ces deniers sont autorisées.

En vertu de l'article 468 de C.P.C.C, tout créancier désirant participer à la distribution du prix est tenu, sous peine de forclusion de produire auprès du greffe du tribunal de première instance de Médenine les titres de sa créance dans un délai de 30 jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT ou de la réception d'une LR, il doit en outre demander la collocation par l'intermédiaire d'un avocat chez qu'il doit élire domicile et indiquer le cas échéant les causes de préférence de sa créance.

Cet avis est établi selon les articles 466 467 du C.P.C.C.

2021402024VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à une assemblée générale ordinaire

De la société TWENTY TWENTY COMPANY (deuxième convocation)

SOCIETE TWENTY TWENTY COMPANY SA

Société anonyme

Capital social. 1 000 000 dinars

Siège social : Route Gammarth immeuble batam Sidi Daoud la Marsa Tunis

Identifiant unique : 165387D

Messieurs les Actionnaires de la Société Twenty Twenty Company SA

sont convoqués pour la deuxième fois à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 31 août 2021 à 9H au siège social de la société sis à la route Gammarth immeuble batam Sidi Daoud la Marsa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du report de la date de l'assemblée générale ordinaire,
- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2020,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2020,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,
- Approbation des conventions selon l'article 200 du code des sociétés commerciales,
- Quitus des membres du conseil d'administration et du directeur général,
- Discussion sur la situation financière de la société,
- Discussion sur l'avenir de l'activité de la société qui consiste à l'organisation des évènements devant la crise sanitaire qui a paralyser le secteur suite aux décisions gouvernementale (confinement générale et partiel répété, couvre feu, interdiction de rassemblement …),
- Discussion sur la participation de la société dans les frais d'exploitation du siège social,
- Discussion sur l'acceptation ou le refus de la démission de monsieur Riadh Boudinar et Sabeur Mbarek du conseil d'administration,
- Questions diverses.

2021T00765SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Asteelflash Tunisie

SA au capital de 23 731 863 DT

104, avenue de l'UMA 2036 La Soukra - Ariana

Identifiant unique : 1181171G

Messieurs les actionnaires de la société Asteelflash Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 30 août 2021 à 11 H au siège social de la société, 104 avenue de l'UMA, 2036 La Soukra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;
2. Examen du rapport du commissaire aux apports;
3. Examen et adoption du projet de fusion;
4. Affectation du boni ou du mali de fusion;
5. Modification des statuts;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de la publicité.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2021R02058SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Asteel Electronique Fouchana

Société anonyme - non résidente

Capital de 720.000 € équivalent à 950.620 DT

Siège social : Avenue de l'UMA 2036 la Soukra Tunisie

Identifiant unique : 0578899L

Messieurs les actionnaires de la société Asteel Electronique Fouchana sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 30 août 2021 à 9H au siège social de la société, 104 avenue de l'UMA, 2036 La Soukra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;
2. Examen du rapport du commissaire aux apports;
3. Examen et adoption du projet de fusion;
4. Affectation du boni ou du mali de fusion;
5. Modification des statuts;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de la publicité.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2021R02059SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT S.A.

«SODIAC EMBALLAGES»

Au capital de 1.000.000 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 26402C/A/M/000

Identifiant Unique : 026402C

Messieurs les actionnaires de la S.A. SODIAC EMBALLAGES sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 27 août 2021 à 10 heures, à l'hôtel Mëvenpick à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2020 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3) Ratification des conventions faisant l'objet du rapport spécial.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat 2020 et fixation du montant du dividende à verser.

6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2020.

7) Renouvellement de mandats d'administrateurs arrivés à échéance et désignation de nouveaux administrateurs.

8) Présentation et validation du travail effectué par les administrateurs sur 2021.

9) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2021R02060SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

INSTITUT MEDITERRANEEN DE FORMATION AUX METIERS MARITIMES SA

Société anonyme

Au capital de 600 000 Dinars Tunisiens

Identifiant unique au registre national des entreprises : 1119287Q

Les actionnaires de la société Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers Maritimes sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, le 9 septembre 2021 à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Approbation de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.
2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2020.

4. Approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7. Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées.

8. Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

9. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2021-2022-2023

10. Nomination des administrateurs pour les exercices 2021-2022-2023

11. Jetons de présence alloués aux membres du conseil.

12. Questions diverses

13. Pouvoirs pour formalités.

2021R02061SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire exercice 2020 du 27 août 2021

Amen Trésor SICAV

Société d'investissement à capital variable

Régie par le code des OPC Promulgué par la loi

N°2001-83 du 24/7/01

Agrément du CMF N° 05-2005 du 16/02/2005

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de la Sicav Amen Trésor du 27 août 2021 à 10 H 30 au siège d'Amen Invest, Tour C Immeuble Amen Bank, Av Mohamed V, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

4/ Approbation des conventions réglementées;

5/ Quitus aux Administrateurs;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7/ Nomination et renouvellement de mandats d'administrateurs;

8/ Ratification de la cooptation d'un administrateur;

9/ Fixation des jetons de présence;

10/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général.

2021R02062SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE PLASTISS

Société anonyme

Au capital de 1.100.000DT

Siège social : 5 Bis Rue Charles De Gaulle 1000 Tunis

MF : 001174 C/A/M/000

N° CNSS : 039221-33

MF : 001174 C/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Plastiss sont invités à se réunir à son bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV4 Menzah 6, le Jeudi 23/9/2021 à 9h en assemblée générale extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Validation des modes et délais de convocation.

2) Modification des statuts

3) Pouvoirs

4) Questions diverses.

2021R02064SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE MEDITERRANEAN INDUSTRY CARS

"MEDICARS"

S.A au capital de 12.000.000 Dinars

R.N E : 1239981Z

Siège social : Route de Tunis 4022 Akouda

Messieurs les actionnaires de la Société MEDICARS sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 28 août 2021 à 10h au siège social de la société sis à la Route de Tunis 4022 Akouda, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'activité de la société et sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020.

2. Approbation du rapport du conseil d'administration et des dits états financiers.

3. Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

7. Nomination de nouveaux administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes.

9. Pouvoirs pour formalités.

2021S00854SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société Tunisie Abeille

Société anonyme

Au capital de 930.000 dinars

Siège social : GP13 Essabbela - Sidi Bouzid

R.C : B18136432015

M.F : 1410262 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 01 Septembre 2021 à 10h à son siège, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue retardée de l'AGO.

2) Lecture du rapport d'activité de la société Tunisie Abeille relatif à l'exercice 2020.

3) Lecture du rapport des commissaires aux comptes titre de l'exercice 2020.

4) Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions réglementaires réalisées au cours de 2020.

6) Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020.

7) Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice de 2021.

8) Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

9) Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices de 2021, 2022 et 2023.

10) Questions diverses.

11) Pouvoir pour accomplir les formalités.

2021X00889SANB3

Report et Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE TOURISME DE JEUNES

SOTUTOUR

2, rue de Sparte 1000 Tunis

S.A au capital de 3.779.300 DT

MF : 2468T

Le conseil d'administration de la Société Tunisienne de Tourisme de Jeunes informe les actionnaires :

- Qu'en raison de la situation sanitaire dans le pays et l'interdiction de rassemblements, il sera impossible de tenir l'assemblée générale ordinaire prévue le 30 juillet 2021 et qui a fait l'objet de la convocation parue au Jort n°54 de 9 juillet 2021 sous le numéro 2021401822SANB3.

- Que l'assemblée générale ordinaire a été reportée pour le mardi 31 Août 2021 à 10h30 à l'hôtel La Baie du Soleil à Hammamet, et que vous y êtes convoqués

- Que l'ordre du jour prévu reste le même, à savoir :

1- Rapport d'activité pour les exercices 2014, 2015, 2016.

2- Lecture des rapports Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur les exercices 2014, 2015, 2016.

3- Approbation des résultats financiers pour les exercices 2014, 2015, 2016.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Nomination d'un Représentant de l'Etat et Président du Conseil d'Administration en qualité du Président Directeur Général au sein de la SOTUTOUR.

6- Divers.

2021402008SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 02 septembre 2021

Société GS1 Tunisia

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 32 995 E

Messieurs les actionnaires de la société GS1 Tunisia sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 02 septembre 2021 à 10H au siège de la société et / ou à distance, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des articles des statuts relatifs à la tenue des réunions et des délibérations du conseil d'administration et des assemblées générales en y intégrant la possibilité de tenir lesdites réunions par vidéoconférences ou conférence téléphonique, pourvu que le quorum requis soit réuni.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à l'assemblée générale extraordinaire sont disponibles au siège de la société ci-dessus mentionné.

2021402011SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et au conseil d'administration

LUBRIFIANTS APPLICATIONS DIVERSES SA - «L.A.D»

Siège social : 16 Rue Annaba Z.I B. Arous 2013 - Ben Arous Tunisie

Capital : 26 489 070 TND

Identifiant Unique : 941750T

Le Conseil d'Administration de la société Lubrifiants Applications Diverses du 30-6-2021 a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le lundi 26 Août 2021 à 11 heures au siège de la société à 16 Rue Annaba Z.I B.Arous 2013 - Ben Arous Tunisie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et Approbation des états financiers de l'Exercice 2020.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3- Quitus aux administrateurs.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020

5- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales

6- Entériner le retard occasionné sur la date de l'AGO.

7- Questions diverses.

Par la même occasion il a été décidé de convoquer le Conseil d'administration pour le lundi 26 août à 13 heures pour délibérer sur la nomination d'un nouveau Directeur Général suite à la démission de l'actuel Directeur Général.

2021R02050SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Asteel Electronique Tunisie

SARL au capital de 23.760.200 D

104 Avenue de l'UMA 2036 la Soukra Tunisie

Identifiant unique : 0736025Y

Messieurs les associés de la société Asteel Electronique Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 30 Août 2021 à 10H au siège social de la société, 104 avenue de l'UMA, 2036 la Soukra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de la Gérance ;

2. Examen du rapport du commissaire aux apports;

3. Examen et adoption du projet de fusion;

4. Affectation du boni ou du mali de fusion;

5. Modification des statuts;

6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de la publicité.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des associés au siège de la société durant le délai légal.

2021R02057SRLB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes

Articles 293 à 324 du code de travail

Décret n° 2687 du 9 octobre 2006

Le public est informé que Mr. Rochdi ISSA agissant pour le compte de La Société «HUILERIE PRADJ ISSA BIOLOGIQUE» a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 6/7/2021 en vue de l'ouverture d'un établissement classé du 2ème catégorie qui consiste a l'extraction d'huile d'olive situé à route Manzel Chaker délégation Manzel Chaker - Gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué de Manzel Chaker dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis.

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public dans le bureau du Gouvernorat de Sfax et à la délégation de Manzel Chaker ou la municipalité de Manzel Chaker.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Abd el Hamid Ben Aroussi Arfaoui titulaire de la CIN n°00410790 délivrée le 20 juin 1994 déclare la perte de propriété surface 310/01 du 14 octobre 2002 objet du titre foncier 98025 Tunis sis à cité Elfath Jebal Jloud Tunis.

Une attestation de perte a été délivrée sous n°524 du 02 août 2021 par la sécurité Nationale du Jebal Jloud.

2021R02053DIVD2

Perte de Titre Foncier

Mr Abdesalem Ben Ali Ben Ali Boukraa, titulaire de la carte d'identité Nationale n°00899593 délivrée le 25/3/2000 annonce la perte du certificat de titre foncier n°50450 Ben Arous sa surface totale 1700 m² située à Mhamdia avec le certificat de perte délivré le 01/6/2021 sous le n°209 au Centre de la sécurité nationale de Fouchena Nord.

2021R02063DIVD2

Avis

Monsieur Nouriddine Ben Mohamed Ben Mohamed Sahnoun déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 930.25 m² sise sur la route de Teniour km 07 Tobolbi a disparu. Il veut extraire un autre titre.

Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire ketata Moncef sise place 5 décembre n°14 Sfax Medina dans un délai de 30 j de ce jour.

2021X00886DIVD2

Avis

Charmi Mbarka annonce qu'elle possède une maison d'une superficie de 81 m² sise à la route de Gabès km 9 Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00891DIVD2

Maître Bechini Kamel

Avocat à la Cour de Cassation

Adresse : Bureau F2 Immeuble Bebil Montplaisir

Tél. : 21.577.218

M.F : E/1551652

Maître Bechini Kamel informe que son client Ibrahim Ben Idris Ben Hamza Grami a perdu le titre de propriété n°1196/12 innové conformément au jugement d'enregistrement n°13011 du 29/6/2001, objet du titre foncier n°10903 Béja.

2021402023DIVD2